






SÉCURITÉ ROUTIÈRE

# CYCLISTES ET AUTOMOBILISTES LE COMPORTEMENT ADAPTÉ!



## VOIE CENTRALE BANALISÉE

-  Les cyclistes roulent en bordure et en file.
-  Si une voiture arrive en face, attendre derrière le cycliste avant de le dépasser pour autant que la visibilité le permette.
-  En l'absence de cycliste, circuler de son côté de la chaussée; selon la largeur résiduelle de la voie, la circulation se fait plus ou moins sur la bande cyclable.

## SAS CYCLABLE

-  Les cyclistes se placent devant les véhicules.
-  Observer la direction prise par le cycliste et lui laisser le temps de s'engager avant de démarrer.

## CARREFOUR ET BANDE CYCLABLE

-  Le cycliste a la priorité.
-  Le marquage rouge sert à rendre vigilant le conducteur souhaitant tourner à droite.

## BANDE CYCLABLE ET PLACES DE STATIONNEMENT

-  La trajectoire du cycliste est modifiée.
-  Attention en ouvrant la portière!

## UNE VOIE CENTRALE BANALISÉE, C'EST QUOI AU JUSTE?

Lorsque la largeur d'une route ne permet pas de marquer deux voies cyclables en sus des voies dédiées au trafic général et que l'élargissement de la route n'est pas réalisable, on peut aménager - sous certaines conditions - deux bandes cyclables dans la largeur disponible en supprimant la ligne centrale

  
ne.ch

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT  
TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT  
SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES

  
SCAN  
scan-ne.ch

SCAN - Service cantonal  
des automobiles et de la navigation  
Établissement autonome  
de droit public de la République  
et Canton de Neuchâtel

  
police  
NEUCHÂTELOISE  
Bien plus que de la sécurité